



Genève, le 29 juin 2016

Communiqué de presse

Ralentissement de la hausse des loyers des logements à Genève

Selon l'enquête réalisée par l'Office cantonal de la statistique (OCSTAT), les loyers des logements non neufs augmentent de 0,9 % entre mai 2015 et mai 2016. Il s'agit de la plus faible hausse en un an depuis 2000.

Ce ralentissement de la progression des loyers confirme une tendance observée depuis 2014. Il s'inscrit dans un contexte de recul des deux indicateurs fréquemment employés pour l'adaptation des loyers : l'indice des prix à la consommation, qui recule de 0,8 % en moyenne entre mai 2015 et mai 2016, et le taux d'intérêt de référence applicable aux contrats de bail, abaissé à 1,75 % en juin 2015, contre 2 % auparavant.

Logements à loyer libre

Les logements non neufs à loyer libre renchérissent de 1,0 % en une année (+ 1,3 % il y a un an). Les logements de petite taille (studios, deux et trois pièces) enregistrent des hausses de loyer supérieures à celles des appartements de quatre pièces ou plus.

Comme chaque année depuis 2012, 8 % des logements sont concernés par un changement de locataire au cours des douze derniers mois. Après un changement de locataire, le loyer progresse en moyenne de 11,2 %. Il faut remonter à 2001 pour observer une croissance plus faible. A titre de comparaison, ce chiffre atteignait 20,6 % en 2012 et 12,3 % il y a un an. Par contre, en l'absence de changement de locataire, les loyers sont stables en un an.

Logements subventionnés

Les loyers des logements non neufs subventionnés selon la loi cantonale sur le logement et la protection des locataires (LGL) reculent de 0,8 % entre mai 2015 et mai 2016 (+ 0,2 % il y a un an).

Pour en savoir plus

Des résultats détaillés comprenant des tableaux et des graphiques sont disponibles sur le site Internet de l'OCSTAT à l'adresse suivante : http://www.ge.ch/statistique/domaines/aperçu.asp?dom=05_04